

N° 146

Trimestriel – Trente-septième année
Troisième trimestre 2017
Bureau de dépôt : 1300 Wavre Mass Post
N° d'agrégation : P 705132



PB-PP
BELGIE(N)-BELGIQUE

LE BULLETIN DES RETRAITÉS

DU PERSONNEL DES SERVICES ET ÉTABLISSEMENTS
D'ENSEIGNEMENT GÉRÉS PAR LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE
ET LA COMMUNAUTÉ GERMANOPHONE

Association pour
la promotion de
la retraite active,
fraternelle et
solidaire



Éditeur responsable : Guy SEVERS, rue de Huleu, 53 – 1460 Ittre

SOMMAIRE

Du côté du Conseil d'administration	2
Excursions – Voyages – Visites culturelles :	
▪ Voyage en Hollande du 23 au 26 septembre	Yvan BERLAIMONT 3
▪ Appel à suggestions pour 2018	2
Assurances voyage – Annulation de « Touring » (annonce)	3
Billet d'humeur – Les vieux profs en « burn-out »	Mia VOSSEN 4
Formation des enseignants : du nouveau	Jean-Pierre CHARLIER 4
L'Ordre de Malte	Claude VAN MALDER 5
Ateliers « Échec à l'échec » des Jeunesses Scientifiques de Belgique (annonce)	5
À propos des présidentielles françaises	Claude VAN MALDER 6
Cinq minutes pour sauver une vie	Achille DEBRUS 6
Chypre, dernier état européen divisé	Edmond DEBOUNY 7
Le coin du lecteur :	
▪ « Le tirage au sort » – Armand GEORGES	Roland GAINAGE 11
▪ « La Tolérance expliquée à tous » – Roger-Pol DROIT	Roland GAINAGE 13
Cotisation 2017 – Rappel	15
Petites annonces	Jean-Pierre CHARLIER 16
In Memoriam	Michel TABURIAUX 17
Bulletin d'inscription voyage en Hollande	18
Composition du Bureau de l'APRAFS	19
Affiliations et réaffiliations	19

DU CÔTÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La prochaine réunion du conseil d'administration est programmée pour le mardi 19 septembre. L'ordre du jour sera, comme à l'accoutumée, consultable sur notre site internet www.aprafs.be.

VOYAGES – EXCURSION – VISITES CULTURELLES : APPEL À IDÉES ET/OU PROJETS

Nous souhaitons pouvoir proposer chaque année un ou deux voyages (résidentiels), une ou deux excursions (d'une journée, en autocar), ainsi que des « Visites culturelles » (en Belgique, avec rendez-vous sur place).

Merci de nous faire connaître vos souhaits, idées ou propositions d'organisation ou de co-organisation avec l'aide du CA.

Contact : Roland GAINAGE, président maggy.mantia@skynet.be ou 02 / 384 10 93

« L'essentiel n'est pas de vivre, mais de bien vivre »

PLATON

Balade en Hollande du samedi 23 au mardi 26 septembre 2017

Il reste une dizaine de places ...

APERÇU DU PROGRAMME (DÉTAILS DANS LE BULLETIN N° 145 OU SUR www.aprafs.be)

1^{er} jour – Samedi 23 septembre 2017

- **7h45 Nivelles** : parking de la Tourette, av. de la Tour de Guet, en face du n° 3 (station Octa+), ou 50 m plus bas, le long du boulevard ou sur le parking du Collège Sainte-Gertrude.
- **8h45 Drogenbos** : parking Carrefour, Quick, ... Av. Paul Gilson, 455 – 1620 Drogenbos. E19 Sortie n° 18 (Ruisbroek, Uccle, Drogenbos).
- **9h15 Bruxelles – Gare du Midi** : sortie rue de France, couloir sud (Air France).
- **Alblasserdam** : collation.
- **Kinderdijk** : balade en paardentram, balade en bateau, ...
- **Rotterdam** : visite en bateau, visite du marché couvert.
- Installation et repas du soir à l'**Hôtel **** Van der Valk Avifauna à Alphen aan de Rijn**.

2^e jour – Dimanche 24 septembre

- **Zaanse Schans** reconstitution de la vie en Hollande aux 18^e et 19^e siècles, avec ses moulins et maisons en bois et dans un magnifique paysage.
- promenade fluviale dans les polders avec un « Captain's Dinner », un délicieux buffet froid et chaud, boissons comprises.

3^e jour – Lundi 25 septembre

- **Amsterdam** : tour de la ville en car, promenade en bateau, visite du Musée d'Amsterdam

4^e jour – Mardi 26 septembre

- **Appeldoorn** : visite de la ville et du palais de la Reine WILHEMINA.
- Après le lunch, retour en Belgique.

ÉCOT, INSCRIPTIONS, PAIEMENTS, ...

Prix : 515 € en « Economy » ou 525 € en « Comfort » (chambres rénovées, frigo, machine à café).

Supplément pour les non-affiliés (à l'exception des membres de la famille) : 7 €.

Le prix comprend le voyage aller/retour, l'hébergement en demi-pension, les excursions, visites et repas repris au programme, la TVA et la taxe de séjour.

Le prix ne comprend pas les autres repas, les assurances et pourboires.

Inscriptions : formulaire d'inscription en page 18 et téléchargeable sur le site.

Paielement : à l'inscription.

Voyages – Assurance annulation ... et plus

Nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation auprès d'une compagnie spécialisée (Europe Assistance, Touring, ...) Notre partenaire occasionnel « International Hainaut Tourisme » propose ce service. 071 86 66 60 – info.crl@ihtourisme.be

4 formules différentes avec Touring :

1. **Annulation : 5,8 % du prix total du voyage + 3 € / police (frais de dossier)**
Couverture à partir du jour de la souscription au voyage jusqu'au jour du départ.
2. **Travel protect : 3,00 € / personne / jour + 3 € / police (frais de dossier)**
Couverture à partir du jour du départ jusqu'au dernier jour du voyage.
Assistance + assistance personne + frais médicaux et rapatriement + bagages.
3. **All in : 7 % du prix total du voyage + 3 € / police (frais de dossier)**
Couverture à partir du jour de la souscription au voyage jusqu'au dernier jour du voyage. Annulation + frais médicaux et rapatriement + couverture des maladies préexistantes en annulation + accident de voyage + bagages.
4. **All in premium : 10.8 % du prix total du voyage + 3 € / police (frais de dossier)**
Toutes les garanties de la formule « All in » + Entrée en maison de repos d'un membre de la famille 1^{er} degré + décès membres de la famille jusqu'au 3^e degré + résiliation du bail par le propriétaire de l'habitation, ...



BILLET D'HUMEUR

Les vieux profs en « burn-out » ...

J'ai lu que les jeunes profs semblent mieux résister au stress que leurs collègues plus âgés et tout le monde suppose que les « vieux » sont usés par une trop longue carrière.

Il y a aussi d'autres explications !

Se pourrait-il par exemple qu'en prenant de l'âge, les enseignants deviennent moins soumis à l'autorité, prennent plus conscience de l'ineptie de programmes et prennent conscience d'un système où les élèves ne parlent ni n'écrivent correctement leur langue maternelle et doivent « tout savoir » dans trop peu de domaines ? Sous peine de redoubler s'ils n'ont pas la mémoire nécessaire pour retenir des matières sans intérêt ...

Les vieux profs aimeraient pouvoir donner de vrais cours dans des classes attentives et disciplinées où faire travailler utilement leurs élèves.

Et j'oserai me permettre une phrase de A. CLEEREMANS, prof. À l'ULB : « *Face à certains ordres, nous avons le devoir de désobéir.* » Je suis convaincue qu'une saine désobéissance crée moins de stress que la servilité.

Un exemple précis ?

Quand je constate que des élèves de 17 ans ne savent ni lire ni écrire, on me dit « *C'est la faute à l'école primaire* ».

Et si je réponds : « *Il faut donc le leur apprendre* », la réaction est immédiate : « *Ce n'est pas au programme !* »

J'ai osé apprendre à lire et à écrire à mes élèves de 17 ans, ai reçu des insultes d'un inspecteur, un regard timide du directeur n'osant intervenir ... ceci dans une classe où les élèves venaient de me dire « *Madame, chez vous on apprend, on ne s'ennuie pas !* »

Mia VOSSEN de Rochefort, dans « L'Avenir » du 1/2/17.

DU NOUVEAU CONCERNANT LA FORMATION DE CERTAINS ENSEIGNANTS

Dans le cadre du protocole d'accords sectoriels entre le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et les syndicats, il est prévu de revoir, dès septembre 2019, la durée des études des maîtres du fondamental et du secondaire inférieur en la prolongeant d'un an.

La formation des instituteurs et institutrices du maternel et du primaire ainsi que des régent-e-s serait assurée durant 3 ans par les Hautes Écoles et une année supplémentaire serait organisée par les Universités.

Dès 2023, soit à l'issue de cette formation plus poussée, les salaires des intéressé-e-s seraient revus à la hausse en créant un barème intermédiaire entre celui des licencié-e-s (5 ans d'études) et celui des instituteurs, institutrices et régent-e-s formé-e-s en 3 ans.

Il est évident que les retraités devraient, par le biais de la péréquation bisannuelle des pensions, bénéficier aussi de quelques « miettes » !

Affaire à suivre...

Jean-Pierre CHARLIER – Administrateur

« Enseigner un enfant, ce n'est pas remplir un vase, c'est allumer un feu »

Michel DE MONTAIGNE

L'ORDRE DE MALTE

Fin 2016 et début 2017, l'actualité politico-judiciaire a fréquemment affiché à la une l'« Ordre de Malte », institution largement méconnue du grand public.

Dans une étude remarquable sur l'île de Malte, « Le Soir » nous a, à l'époque, fait découvrir ce qu'est l'« Ordre de Malte ».

Succinctement ...

La naissance de l'Ordre de Saint-Jean remonte à 1048. Il gère alors l'hôpital pour l'assistance des pèlerins en Terre sainte.

En 1113, l'hôpital est placé sous la tutelle du Saint-Siège et devient un Ordre religieux laïc.

À la chute de Jérusalem en 1291, l'Ordre s'établit à Chypre, puis à Rhodes en 1310. Mais en 1523, les chevaliers sont chassés de l'île par l'armée de SOLIMAN LE MAGNIFIQUE.

L'Ordre reste sans territoire pendant plusieurs années. En 1530, le grand maître PHILIPPE DE VILLIERS DE L'ISLE-ADAM prend possession de Malte, cédée par l'empereur CHARLES-QUINT avec la bénédiction du pape CLÉMENT VII.

Sujet de droit international public, l'Ordre possède aujourd'hui sa propre constitution, ses propres institutions et émet notamment des passeports, des timbres et des plaques d'immatriculation et entretient des relations diplomatiques avec 106 pays, dont le Vatican.

Le 79^e grand maître, Fra' Matthew FESTING, a été élu à vie à la tête de l'Ordre le 11 mars 2008.

Claude VAN MALDER – Administrateur – Janvier 2017

N.B. : *le 24 janvier 2017, soit peu après la rédaction de ce texte, le grand maître Fra' Matthew FESTING a démissionné de ses fonctions suite à la demande insistante du pape FRANÇOIS, dans une crise opposant progressistes et conservateurs au sein de l'Église catholique.*



DEVOIRS DE VACANCES, EXAMENS DE PASSAGE, RÉVISIONS, ...
PARFOIS, ON A BESOIN D'UN COUP DE POUCE !

ÉCHEC à L'ÉCHEC
LES JEUNESSES SCIENTIFIQUES DE BELGIQUE

Les ateliers Échec à l'échec sont des cours de rattrapage scolaire destinés aux élèves de la 6^e primaire à la 6^e secondaire. Ces cours sont accessibles aux élèves qui sont en situation d'échec scolaire mais aussi à ceux qui souhaitent seulement une petite révision.

Comment ça se passe ?

- Groupes de 10 élèves maximum.
- Cours donnés par des enseignants expérimentés.
- Explications et exercices individualisés.
- 1h15 de cours par jour pour chaque matière (max. 4 matières).

Quelles sont les matières proposées ?
Nous proposons des ateliers pour tous les cours généraux (mathématiques, français, langues, sciences) et pour certains cours spécifiques (méthode de travail, orthographe, sciences éco, ...).

Quand ? Où ? Combien ?

- à Pâques : 40 € pour 5x 1h15 de cours
- En août : 80 € pour 10x 1h15 de cours
- Plus de 70 centres en Wallonie et à Bruxelles

Infos et inscriptions : www.jsb.be - info@jsb.be
02 537 03 25

À PROPOS DES PRÉSIDENTIELLES FRANÇAISES ...

Conditions pour devenir Président de la France

Tiré de l'introduction du livre ...

C'était François Mitterrand – Jacques ATTALI

Éditions « Fayard » – 2005

Voici quelles sont, d'après Jacques ATTALI, les conditions nécessaires pour accéder à la magistrature suprême :

« Présider la République française ne s'improvise pas. Il y faut une connaissance approfondie du pays, une passion pour ses habitants, des compétences administratives et juridiques exceptionnelles, une analyse rigoureuse des enjeux stratégiques du temps, une considérable capacité de travail, une grande mémoire, une immense résistance physique.

Et aussi du caractère, une grande maîtrise de soi, une faculté d'anticipation, des repères moraux, une disposition à reconnaître ses erreurs et à changer d'avis; enfin, et peut-être surtout, une vision de la France et du monde, et un projet suffisamment fort pour se permettre d'être indifférent aux critiques en acceptant, si nécessaire, une impopularité provisoire ».

Les différents candidats à l'élection présidentielle répondaient-ils tous à ces différents critères ? La question mérite d'être posée !

Claude VAN MALDER – Administrateur

CINQ MINUTES POUR SAUVER UNE VIE

Que faire quand une personne tombe inconsciente ?

Les secondes comptent ...

Appel des secours, mais aussi, en attente, une réanimation cardiopulmonaire par vos soins.

Consultez le site de l'école de santé publique suisse romande pour apprendre les gestes qui sauvent : www.essr.ch/blog/réanimation

Achille Debrus – Administrateur

« L'homme sacrifie sa santé pour gagner de l'argent et, ensuite, dépense cet argent pour rétablir sa santé.
Il est alors si inquiet de l'avenir qu'il ne savoure pas le présent, à tel point qu'il finit par ne vivre ni au présent ni au futur.
Il vit comme s'il n'allait jamais mourir et meurt ensuite en n'ayant jamais vraiment vécu. »
TENZIN GYATSO, Dalaï-Lama, Prix Nobel de la Paix

« Petite pluie abat grand vent
Grain de sable arrête engrenages
Mais des sots et des médisants
Rien n'arrête le bavardage »

Transmis par Claude VAN MALDER - Administrateur

CHYPRE, DERNIER ÉTAT EUROPÉEN DIVISÉ

1. Un peu d'histoire ...

Chypre reste le dernier État de l'Union européenne divisé par une frontière interne, la tristement célèbre ligne Attila ou ligne Verte qui coupe l'île d'Aphrodite et sa capitale en deux, un peu à l'image de l'Allemagne d'avant 1989.

En fait, Chypre, position stratégique en Méditerranée a connu bien des occupations au fil des siècles : Grecs, Égyptiens, Vénitiens, Français, Turcs, ... se succédèrent sur cette citadelle proche du Moyen-Orient. Les derniers occupants furent les Britanniques qui durent accorder, en 1960, l'indépendance aux autonomistes menés par un archevêque orthodoxe, Mgr MAKARIOS ... tout en conservant une solide base militaire sur ce bastion. L'île connut alors un système politique complexe associant Chypriotes grecs et turcs (avec, comme en Belgique, des mesures de protection pour la minorité) à la gestion du pays bien que de nombreux Chypriotes grecs revendiquaient l'ENOSIS, le rattachement à la Grèce.

En 1974, le régime dictatorial des colonels qui sévissaient à Athènes proclama unilatéralement le rattachement de Chypre à la Grèce. Du coup, l'armée turque envahit toute le nord de l'île et s'en suivit une pitoyable épuration ethnique. Les Chypriotes turcs furent chassés du sud tandis que les Chypriotes grecs fuyaient le nord. Le pays et sa capitale (Lefkosia ou Nicosie) se retrouvèrent divisés par une frontière digne du rideau de fer avec, d'un côté l'armée grecque, de l'autre l'armée turque et, au centre du no man's land, les soldats de l'ONU.



Source : université Laval - Québec

Depuis 1974, la situation est restée presque figée : deux pays, deux monnaies différentes (actuellement l'euro pour la partie chypriote grecque, la livre turque pour le nord), deux systèmes postaux, deux drapeaux et durant longtemps aucune communication téléphonique.

2. Témoignage ...

Je suis allé dix fois à Chypre. Au début des années nonante, il était presque impossible de traverser la ligne Attila. Il y avait un seul point de passage à Lefkosia : les touristes ne pouvaient passer qu'à pied et devaient impérativement être de retour, du côté grec avant 17 h sinon ils ne pouvaient plus rentrer. S'ils avaient un tampon turc sur leur passeport... c'était également fini le retour au sud !

Lors de l'intégration de Chypre à l'Union européenne un référendum a permis aux Chypriotes turcs de se prononcer majoritairement pour la réunification... mais les Chypriotes grecs ont voté le rejet du projet d'accord.

Heureusement pour les touristes, nonobstant ce blocage, la réglementation s'est quelque peu assouplie. Divers points de passage ont été ouverts dans la ligne Attila et, maintenant, il est possible de voyager de part et d'autre, même si c'est très mal vu par beaucoup de Chypriotes grecs, qui persistent à décourager le passage chez « l'ennemi ».

3. Tourisme ...

Et pourtant cette île recèle d'inestimables trésors.

Le côté chypriote grec est le plus visité par les touristes car longtemps ils ne purent entrer dans l'autre zone qu'au départ de la Turquie.

La ville de **Pafos** s'est développée en pôle touristique... grâce au retour des hôteliers et restaurateurs expulsés de Famagusta. Pafos est célèbre grâce à de merveilleuses mosaïques décorant des villas romaines détruites par des séismes en 332 et 342...

Totalement oubliées, elles ont été redécouvertes, par hasard, en 1962 quand on voulut égaliser le terrain !



Pafos – Ruines basilique romaine



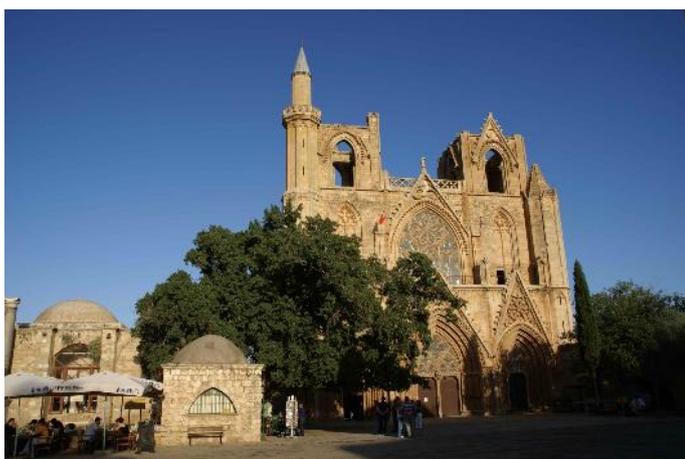
Pafos – Mosaïque

Au sud également se dresse la remarquable cité de **Kourion**, ville fondée vers le 13^e siècle avant Jésus-Christ, malheureusement détruite par un tremblement de terre en 365. On y trouve des vestiges datant de l'époque grecque et de l'époque romaine dont un magnifique théâtre qui, juché sur une falaise, domine la Méditerranée.

Oublions le bain d'Aphrodite, piège à touristes, et les discothèques d'Aya Napa tristes plagiat d'Ibiza. Préférons les verdoyantes et sauvages hauteurs du **Troodos**, les multiples monastères qui dominent les crêtes... dont certains produisent de l'excellent vin.

La partie nord est, elle aussi, également riche de sites historiques remarquables. La ville de **Famagusta** était, au 20^e siècle, le plus grand port de Chypre et un joyau du tourisme balnéaire dont il ne reste rien. Elle est parsemée d'une incroyable multitude d'églises en ruine. En effet, les Lusignan y construisirent jusqu'à 365 églises catholiques... au vif mécontentement des orthodoxes majoritaires dans la population ! La plupart furent détruites par les bombardements ottomans durant le siège de 1570. La ville est toujours entourée d'imposants remparts construits, sur une longueur de 3 600 m, par les Lusignan pour résister aux envahisseurs turcs. L'ancienne cathédrale Saint-Nicolas terminée en style gothique français en 1326 est convertie en

mosquée Lala Mustafa Pacha en l'honneur du commandant turc LALA MUSTAFA PACHA qui dirigea l'invasion de 1570. À la splendide façade on a jouté un minaret.



Famagousta – Mosquée Lala Mustafa Pacha

L'ancienne zone hôtelière, elle, dort tristement, entourée de barbelés et interdite à tout visiteur !



Famagousta – Zone balnéaire

Salamis domine la fabuleuse baie de Famagusta et dispute à Kourion le titre de plus beau site archéologique de l'île. La cité a compté jusque 100 000 habitants. Elle devint capitale de Chypre en 395 sous le nom de **Constantia**. Elle fut ravagée par un tremblement de terre puis rayée de la carte par l'invasion arabe de 647. Les ruines actuelles datent des époques grecques, romaines et byzantines. On peut y découvrir le monastère de saint Barnabas (ou saint Barnabé), compagnon de l'apôtre Paul lors de sa mission à Chypre en 45. Ce monastère a été transformé en musée après la guerre de 1974 et le départ du dernier moine.



Salamis – Théâtre

Salamis possède un splendide théâtre romain (2^e siècle), le plus grand de Chypre, vraisemblablement construit sur l'emplacement d'un théâtre grec. Il compte 50 rangs de gradins et peut accueillir 15 000 personnes.

Autre perle du nord, **Girne (Kyrenia** en grec), une charmante ville côtière dominée par un énorme château qui a succédé à un fort romain, remanié par tous les occupants successifs de l'île. Tristement célèbre, ce château a souvent servi de prison. Des Byzantins aux Britanniques tous les maîtres de l'île y ont incarcéré leurs adversaires. C'est ainsi que, sous la domination britannique, les combattants de l'EOKA qui luttèrent pour l'indépendance de Chypre y furent incarcérés, dans les années 50.



Girne – Port

Près de Girne, sur les hauteurs des contreforts des monts Pentadactylos se dressent les remarquables ruines de la magnifique abbaye gothique de **Bellapais** (nom probablement dérivé de « abbaye de la Paix ») construite par les Lusignan aux 13^e et 14^e siècles et malheureusement détruite lors de la conquête turque... avant de servir de carrière aux habitants.



Abbaye Bellapais



Abbaye Bellapais

La capitale **Lefkosia (Nicosie)**, est la seule ville importante de Chypre située à l'intérieur de l'île; toutes les autres sont sur la côte. Elle est entourée par 5 km de remparts construits par les Vénitiens, de 1567 à 1570, pour se protéger contre les Turcs. Comme le pays, la capitale est divisée par la ligne Verte.

Pour passer d'un côté à l'autre, il faut traverser la ligne grecque, le no man's land dans lequel l'ancien hôtel Ledra Palace a été transformé en caserne pour les soldats de l'ONU puis la ligne turque, le tout, entre barbelés et miradors, avec interdiction formelle de photographier !

Du côté turc, on peut découvrir la grande cathédrale française Sainte-Sophie devenue, depuis, mosquée Selimiye. Au moyen âge, les souverains Lusignan s'y faisaient couronner et on y pratiqua le culte catholique jusqu'à l'invasion turque en 1570. Bizarre métamorphose, ce très beau lieu de culte gothique a perdu ses flèches et a gagné deux minarets !

La partie grecque de la capitale compte moins de monuments spectaculaires... si ce n'est une statue de Mgr Makarios III, père de l'indépendance, digne des colosses de Memnon !



Nicosie – Mosquée Selimiye

4. En conclusion ...

Chypre a besoin des touristes pour vivre et ceux-ci peuvent maintenant profiter des brèches qui se sont ouvertes dans la ligne Attila pour visiter les deux parties d'une île qui pourrait devenir un petit paradis... si les hommes et les femmes tournaient enfin de dos à des siècles de conflits et de haines !

Edmond DEBOUNY
Administrateur



Pafos – Anciens souks, devenus « Marché municipal »

Le tirage au sort – Armand GEORGES

Extrait de la revue « Mon Village » – Mai 2017

Présentation :

Il y a, dans la localité de Morlanwelz, un homme étonnant qui réside dans un endroit non moins étonnant appelé MARIEMONT-VILLAGE.

Il s'agit de Monsieur Armand GEORGES, l'un des membres les plus âgés de notre association (96 ans cette année), qui séjourne dans une maison de retraite pas comme les autres, un village où toutes celles et ceux qui viennent y demeurer bénéficient d'un cadre de vie individualisé, aussi proche que possible de celui qu'ils menaient auparavant.

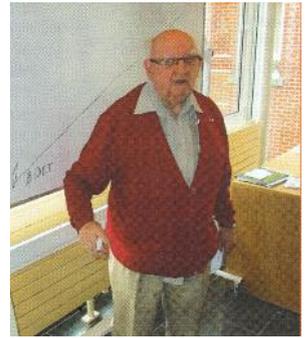
Devenu au fil des ans une figure emblématique de l'institution, notre collègue Armand GEORGES s'y investit largement en participant encore de manière très active à la vie sociale et culturelle et en s'exprimant abondamment dans la revue bimestrielle « Mon Village » destinée à informer et permettre l'échange entre résidents.

Je vous propose de découvrir l'un de ses articles parus en mai dernier qui traite d'un sujet non dénué d'intérêt historique. Celui-ci éveillera sans doute quelques souvenirs chez les plus anciens d'entre vous et apprendra aux autres des choses qu'ils ignorent peut-être à propos d'une institution abolie depuis plus d'un siècle (1909 exactement) : la conscription militaire communément appelée « le tirage au sort ».

Monsieur GEORGES nous le présente dans un style simple, clair et plaisant, parfois teinté d'un brin de malice et avec une connaissance du sujet qui démontre que notre vieux conteur fait toujours preuve d'une solide mémoire et d'une belle érudition.

Il mérite amplement nos remerciements et nos félicitations

Roland GAINAGE – Président



L'armée, pour atteindre son contingent, prélevait dans chaque commune un nombre déterminé de miliciens. Ce nombre étant inférieur au nombre de jeunes gens en âge de servir, un tirage au sort avait lieu dans chaque canton. Apparemment juste, cette véritable loterie humaine était une monstruosité juridique qui dura plus d'un siècle dans notre pays.

La loi permettait le remplacement de conscrits de familles fortunées. Il leur suffisait de verser une somme d'environ 16 000 francs (de l'époque !) pour être remplacés. Des associations assuraient aussi moyennant une forte somme, le remplacement des militaires qui avaient tiré un « mauvais numéro ». L'armée belge était donc composée, presque en totalité, de fils de prolétaires. Nos ancêtres appelaient ce système « L'impôt du sang ». Il faut aussi noter que, jusqu'au début du vingtième siècle, le service militaire durait trois ans pour les fantassins, et quatre ans pour les cavaliers et les artilleurs.

Les Belges furent astreints à la conscription lorsque nos provinces furent réunies à la France en 1792. La défaite de Napoléon à la bataille de Waterloo le 18 juin 1815 mit fin au régime français auquel succéda le régime hollandais jusqu'à la révolution de 1830.

Un gouvernement provisoire se chargea de rédiger la Constitution et de convaincre le prince Léopold de Saxe Cobourg Gotha de devenir le premier roi des Belges, mais les tentatives pour l'instauration du service personnel furent vouées à l'échec.

Léopold I^{er} monta sur le trône le 21 juillet 1831 et, après 34 ans de règne, mourut le 15 décembre 1865 sans avoir pu modifier la loi sur le service militaire.

Son fils, Léopold II, bien que conspué par le peuple, était favorable au service personnel. C'est le 14 décembre 1909, trois jours avant sa mort, qu'il signa la loi sur le service personnel qui abolit le tirage au sort.

Le tirage au sort se déroulait au chef lieu de canton au mois de janvier ou février. Dans la salle de l'hôtel de ville où il avait lieu, le conscrit tirait d'un tambour, « li tournwère », un numéro enfermé dans une « cassette », petite gaine en bois. Le président de la séance l'ouvrait, criait le numéro et remettait le papier au conscrit. Le nombre de recrues désignées par les plus bas numéros était connu. Le plus bas s'appelait « le bidet », le plus haut « la cocarde ». Mais des numéros étaient incertains. On disait de ceux qui les possédaient qu'ils étaient « au clo » (au clou). Il se pouvait que des recrues soient reconnues inaptes lors de la visite médicale et remplacées par des plus bas des incertains. Un mois après le tirage, les tombés et les incertains étaient réunis au chef lieu de canton afin de passer le conseil de révision.

Tous les moyens étaient employés pour tirer un bon numéro. On faisait dire des messes, des neuvaines longtemps avant le tirage. On effectuait des pèlerinages. Saint Joseph était le plus sollicité. Un bout de corde d'un pendu devait porter chance. Le conscrit portait sur lui une pièce française de cinq francs à trois visages, et demandait à un enfant de chœur de la déposer sous la nappe de l'autel; après la messe, la pièce consacrée pouvait porter chance. Des personnes crédules consultaient les cartomanciennes. Le jour du tirage, le jeune homme devait se lever du pied gauche, prendre de l'eau bénite avec la main gauche, entrer à l'hôtel de ville du pied gauche, et tirer le numéro avec la main gauche. Le conscrit ne pouvait rien prêter ni donner, même pas une poignée de mains. Il devait aussi éviter de rencontrer un prêtre ou une religieuse; mais rencontrer un bossu ou un cheval blanc était un très bon augure.

Le matin du jour du tirage, la mère du conscrit préparait des casseroles de « vitoulets » (boulettes de viande, fricadelles). Le nombre de vitoulets devait être le plus élevé possible car l'on croyait qu'il y avait un rapport avec le numéro à tirer. On cite le cas où un conscrit tira le numéro 228 alors que sa mère avait préparé 220 vitoulets; elle se dit naturellement être récompensée.

Les conscrits contribuaient à la constitution d'une bourse commune qui était distribuée à ceux désignés pour être soldats. Il y avait aussi un fonds formé par la population et appelé « pourchas ». On collectait, « on pourchesseut ». L'argent n'était remis aux bénéficiaires qu'à leur entrée au service militaire.

Après le tirage, dans le village qui s'était vidé de sa population, les vieilles personnes attendaient le retour d'un pigeon voyageur que l'on avait emporté et qui rapportait à la patte le résultat.

Les groupes parcouraient la commune en chantant, s'arrêtant à tous les cabarets où l'on avait enlevé tous les meubles et les lampes suspendues car la foule était vraiment en folie.

On mangeait les vitoulets; tout le monde s'amusait, aussi bien les « tombés » que les « scapés ». Hélas ! Il arrivait parfois que des familles ennemies se rencontrent et déchaînent des bagarres. Ces libations duraient parfois plusieurs jours.

Cette courte histoire du tirage au sort n'a le mérite que d'évoquer un fait de société d'un passé à jamais révolu. Il n'était pas possible dans notre magazine de rapporter tous les détails qui ont, à l'époque, fait du tirage au sort une institution pittoresque et haute en couleurs. C'est volontairement qu'il est, notamment, passé sous silence le recueil des chansons qui ont inspiré les chansonniers wallons. Deux d'entre elles servent la conclusion.

*El d'jou du tiratche
Si nos d'avons in bon
En arrivant su l'place
Nos frons sautler l'bouchon*

*Puisqui l'tournwère a si bé tourné
Buvons in vère, buvons in vère!
Puisqui l'tournwère a si bé tourné
Buvons in vère à sa santé!*

Armand GEORGES – Membre

Cela dit, faire preuve de tolérance envers les autres ne veut pas dire abandonner ses convictions ni se forcer à aimer ce qu'ils font et pensent, mais reconnaître à ceux-ci le droit de parler, de penser et de vivre eux aussi selon leurs propres convictions.

Dans nos états démocratiques où les droits et les libertés individuels sont reconnus et garantis par une constitution, on pourrait soutenir que la tolérance devrait aller de soi et perdrait même sa raison d'être.

Mais nous savons que ce n'est pas le cas, loin s'en faut. Entre cet idéal universel et la réalité quotidienne, il y a un fossé béant qui n'est pas prêt d'être comblé.

C'est que la tolérance n'est pas chose facile.

Tolérer les goûts et les couleurs chez les autres est commode, n'engage à rien et ne fait de tort à personne. Il en est tout autrement quand il s'agit de tolérer d'autres vérités fondamentales que les nôtres.

Nous entrons ici dans le domaine délicat des croyances et des convictions, celles qui définissent le bien et le mal, qui apportent des réponses concernant le sens de notre vie, qui dictent la conduite à tenir.

Elles engagent la totalité de la vie sur les plans individuel, familial et au sein d'une communauté. Les différences et les divergences sont parfois énormes voire inconciliables.

C'est ici que la tolérance prend tout son sens et son utilité mais aussi sa difficulté, car ces « vérités » fondamentales qui engagent des choix de vie reposent sur des croyances ou des convictions qui se situent en dehors de nos possibilités d'expérience, que l'on ne peut prouver, ni établir avec certitude.

Histoire de la tolérance

La tolérance, telle que nous la connaissons sous sa forme moderne, a une histoire et celle-ci n'est pas aussi ancienne qu'on pourrait le croire.

Bien qu'elle soit liée en partie à l'histoire du christianisme, il apparaît clairement que la tolérance n'est pas une valeur inhérente aux doctrines religieuses.

Les églises chrétiennes ne l'ont pas engendrée en tout cas : il a fallu, au contraire, qu'elles essaient de réintégrer dans leur doctrine une valeur qui était née en dehors d'elles et surtout contre elles.

Ce sont, en effet, les massacres et les persécutions causés par les guerres de religion qui ont permis de mettre en chantier une réflexion sur la tolérance.

La notion moderne de la tolérance est née essentiellement dans l'esprit des hommes qui étaient, sur le plan religieux, des sceptiques et des agnostiques :

- les réflexions de Pierre BAYLE en 1686 donnent naissance à la liberté de conscience; celles de John LOCKE (en 1667 et 1686) développent l'idée que le pouvoir politique ne peut en aucun cas intervenir pour imposer ou interdire une croyance;
- mais ce sont surtout les philosophes des « Lumières » et, en particulier, VOLTAIRE et son célèbre traité sur la tolérance, qui représentent une avancée importante pour la notion moderne de la tolérance.

Les limites de la tolérance

Tout tolérer n'est, bien sûr, pas possible.

Nous ne pouvons pas accepter des actes ni des comportements intolérables (injustices, cruauté, torture, massacre des populations innocentes, ...)

Il ne peut être question non plus de tolérer ceux qui ne tolèrent pas les autres. La tolérance doit être réciproque.

De plus, si nous laissons agir et s'exprimer à leur guise des gens vraiment intolérants, nous risquons de les voir prendre le dessus et imposer leur point de vue.

Nous devons donc lutter contre l'intolérance avant qu'elle ne s'étende et ne conduise à l'aveuglement et au fanatisme.

Il est temps d'ailleurs que les peuples européens qui se revendiquent de l'état de droit mènent un travail de réflexion sur les acquis de leur histoire et de leur civilisation et prennent conscience du danger que représente le nationalisme xénophobe et chauvin qui imprègne nos sociétés contemporaines, y compris dans une bonne partie de l'Europe.

Par ailleurs, il serait vain de nier – tout en refusant les amalgames – qu'il y a également un problème culturel aigu avec le monde musulman et certaines manifestations de son particularisme religieux.

Voilà quelques questions soulevées à propos des limites de la tolérance telle qu'elle peut s'exercer aujourd'hui dans le contexte de repli identitaire auquel nous sommes confrontés.

Conclusion

Les considérations qui précèdent suggèrent une double manière d'agir :

- dans notre vie quotidienne, nous devrions, sans renoncer à ce que nous sommes, être à l'écoute des autres et les traiter avec un minimum de respect (même si nous ne partageons pas leurs idées) car c'est la seule manière de vivre en bonne entente avec autrui et de construire une société pacifique.
- sur un plan plus général et qui engage l'avenir de nos sociétés contemporaines, il est important de ne pas donner libre cours à l'intolérance et à ses discours institutionnalisés qui sapent progressivement notre modèle de société.

L'ouverture et l'échange avec d'autres cultures ne peuvent être synonymes d'abandon de nos traditions et de nos valeurs.

Nous devons défendre les acquis de notre civilisation et les faire valoir avec force dans le dialogue qui devra se nouer nécessairement avec les peuples qui ont des histoires et des cultures différentes.

Et, dans ce domaine, les idéaux des « Lumières » et notre conception de la citoyenneté sont des éléments clés.

Roland GAINAGE – Président

Infos / Achat :

<http://www.seuil.com/ouvrage/la-tolerance-expliquee-a-tous-roger-pol-droit/9782021324020>

SI CE N'ÉTAIT TOUJOURS PAS FAIT ... MERCI DE PAYER VOTRE COTISATION
--

Simple rappel, au cas où ... et vu que l'Association ne peut vivre sans un minimum de fonds : merci, si ce n'était fait, de vous acquitter du paiement de la cotisation pour l'**année civile 2017** :

- **7 € minimum** pour les membres effectifs (retraités des services et établissements des Communautés française et germanophone);
- **7 € minimum** pour les membres adhérents (autres retraités sans restriction de réseau d'enseignement et/ou de profession);
- **20 € minimum** pour les membres d'honneur.

La somme est à verser sur le compte **BE72 0001 3376 4616** de l'A.P.R.A.F.S. à 1400 Nivelles.

Le Conseil d'administration

PETITES ANNONCES

Bris de solitude ...

- **Région de Charleroi** : retraité valide (80 ans) **recherche** en vue de briser solitude, **pensionné(e)** pour **activités diverses (sorties, voyages, ...)** L. BELVAUX 0496/87 28 84.

Locations :

- **Wezembeek-Oppem** : av. Astrid 93, dans la **Résidence Services** Vuerveneld, réservée aux plus de 65 ans, appartement neuf, 1^{er} étage, séjour avec cuisine équipée, chambre, SdB, terrasse côté jardin (16 m² et ensoleillée), garage, cave. 1.200 € / mois.
Charges (concierge, assistance 24h/24, ...) : 405 €/mois pour 1 personne ou 585 € /mois pour un couple.
Services optionnels : repas, soins, ... Renseignements et visites : 0473/27 20 64.
- **Coxyde** : appartement une chambre, vue sur mer, 50 m de la digue, semaine, quinzaine, mois, toute période, non fumeur – Idéal pour deux personnes. Infos : 065/66 03 05 et 0496/63 64 17.
- **La Panne** : appartement rez-de-ch. 4 à 6 personnes – Vuurtorenstraat, 6. À 50m de la digue Une ch., living avec divans-lit, sdb avec WC. Loc. week-end, semaine, quinzaine, mois ou année. Infos : 0478/27 98 94.
- **St-Idesbald** : villa tout confort - 2 ch. - 500 m de la plage - semaine - quinzaine - mois - toute période non fumeur - GSM : 0486/83 71 58 – arbavste@gmail.com.
- **Westende** : appartement 2 ch. (6 couchages) situé Priorijlaan (place du tennis central), à ± 50 m de la digue. Exposition plein sud, large vue sur mer, terrasse. Infos et photos au 0475/79 60 81.
- **Espagne – Costa Brava** : San Antoni de Calonge. Splendide villa tt confort – 4 ch. (10 couchages) – 2 sdb – Gde piscine – Terrain de pétanque – Vélos – Parking et jardin clôturés. GSM : 0475/41 11 55.
- **Espagne – Costa Brava** : Calonge (près de Palamos et Playa de Aro). Villa tt confort – 3 ch – 2 sdb – garage, piscine, endroit très calme, vue imprenable s/mer – tv avec chaînes françaises. Tél. : 068/44 98 01.
- **France – Hautes Alpes** : Vars (sud de Briançon et à l'est de Gap), dans la « Forêt blanche », plus grand domaine skiable des Alpes du Sud. À 1.850m, appartements tout confort de 1 à 3 chambres (de 4 à 9 couchages) dans chalet privé, disponibles toute l'année (surtout hors vacances scolaires d'hiver). Grandes terrasses, parking privé, ensoleillement exceptionnel. Infos et photos au 0475/79 60 81.
- **France – Isère – Alpes du Nord** : Collet d'Alleverd (entre Chambéry et Grenoble), station de ski. Studio-cabine 4 pers. situé à 1500 m d'altitude, à côté des remontées mécaniques et à 15 minutes d'un centre thermal. 200 €/semaine hors vacances scolaires d'hiver (belges et françaises). GSM : 0478/73 97 44
- **France – Languedoc-Roussillon** : Portiragnes (entre Béziers et Cap d'Agde). Dans domaine gardé avec deux piscines - jeux pour enfants - terrain de sport - pétanque - golf... + animations journées et soirées en juillet et août. Maison - deux chambres à l'étage - une avec lit de deux personnes - l'autre avec deux lits de une personne, Rez-de-chaussée - living - clic-clac - TV - canal satellite - climatisation - coin cuisine avec grand frigo - four micro-onde - lave vaisselle. Terrasse couverte avec meubles de jardin. Parking privatif devant la maison. Prix selon les périodes. GSM : +33 6 62 57 40 15 – Tél. fixe : +33 9 72 27 13 19.
- **France – Languedoc-Roussillon** – Presqu'île de la Coudalère (Le Barcares) à 25 km de Perpignan. Dans domaine gardé avec piscines à 50m, appartement rez-de-ch. plein sud, au bord d'une petite plage. 2 ch, l'une avec lit double, l'autre 2 lits superposés. Une ch. cabine avec 2 lits d'une personne. Living avec divan-lit 2 personnes. Cuisine avec taques électriques, micro-ondes, lave-vaisselle, frigo/surgélateur, percolateur. Gde terrasse à moitié couverte et clôturée avec meubles jardin. Loc. semaine, quinz., mois : 0475/44 81 15.

Recherche :

- **Dictionnaire d'histoire et de géographie administrative « Communes de Belgique »** – Éd. Renaissance. Tome 1 (voire les 2 tomes). Contact : 071 / 66 62 90 (Achille DEBRUS).
- **Revue « Le Règne Minéral »** n^{os} 120 à 132 et **Magazines du Consulat et de l'Empire « Napoléon 1^{er} »** Contact : 02 / 354 63 53.

À vendre :

- **Espagne – Costa Brava** : Begur, à qqes km des plages. Maison avec grand jardin, terrasse avec vue sur pinède, grand living, s. à manger, cuisine équipée, 3 chambres, SdB, ss-sol aménageable. 065/65 21 90.
- **Piano Pleyel**, noyer poli – Art Nouveau – Année 1908 – Excellent état. – Tél. 02/268 33 06.
- Très belle **collection de cristaux et minéraux**, chacun disposé sur socle nominatif, contenus dans une vitrine en verre contenant 15 niches. Chaque objet est décrit dans un livret. Prix : 150 € pour l'ensemble. Deux **anciens tapis d'Orient** « BOUKARA » de 132 x 62 cm et de 140 x 90 cm. Prix : 100 € (ou 60 € pièce).
Cristaux et tapis : 02/354 65 77 et 0497/12 44 38.
- Un **stylo Parker 51** (capuchon en or) et un **stylo Parker 21**, tous deux en parfait état.
Un ensemble de **livres et de revues** sur les **chemins de fer**, le tout récent et en parfait état.
Une **lanterne/lustre en cuivre ciselé** verre de couleurs – Artisanat marocain authentique. Hauteur : 80 cm, diamètre au centre : 32 cm. Parfait état. **Stylos, livres et lustre** : 02/354 63 53 et hemberg.michel@yahoo.fr

Pour insérer gratuitement une petite annonce durant l'année 2017 ...

adressez votre demande à Jean-Pierre CHARLIER : jpcharlierrochette@hotmail.fr

ou La Voie Qui Monte, 28 à 5020 Malonne (tél. 081 / 44 51 78)

IN MEMORIAM

- Le 13 janvier 2017, est décédée à Ben-Ahin **Suzanne GYNSTERBLOM**, (veuve de Jean DE HAAS) professeur honoraire. Elle était née à Saint-Georges-sur-Meuse le 30 septembre 1937. Ses funérailles ont eu lieu au crematorium de Robermont le 19 janvier 2017.
- Le 12 avril 2017, est décédé à Montigny-le-Tilleul **André DUMONT**, (époux de Gilberte GLINEUR), professeur honoraire de cours techniques à l'Athénée royal de Jumet. Il était né à Charleroi le 14 janvier 1931. Ses funérailles ont eu lieu au crematorium de Gilly dans la plus stricte intimité.
- Le 11 mai 2017, est décédée à Ciney **Yvette STREEL**, (épouse de Pierre GRANVILLE), régente littéraire, professeur honoraire de français et d'histoire à l'Athénée royal de Ciney. Elle était née à Jambes le 02 septembre 1935. Ses funérailles ont eu lieu au crematorium de Ciney le 16 mai 2017.
- Le 17 mai 2017, est décédé à Chamborigaud (Cévennes) **Jean-Michel HUART**, professeur honoraire de cours techniques en électronique automation à l'Athénée royal « Jean d'Avesnes » à Mons. Il était titulaire du brevet d'inspecteur dans l'enseignement technique. Il était né à Wasmes le 14 septembre 1936. Ses funérailles ont eu lieu au cimetière de Chamborigaud le 18 mai 2017.
- Le 12 juin 2017, est décédé à Verviers **Gaston FERGLOUTE**, ingénieur agronome (Gembloux 1955), préfet des études honoraire à l'Athénée royal de Verviers. Il était né à Chastre le 05 août 1930. Ses funérailles ont eu lieu à Chastre le 17 juin 2017.
- Le 13 juin 2017, est décédée à Namur **Raymonde DELVAUX**, (veuve de Georges MANIGARD), éducatrice économiste honoraire à l'Internat autonome pour filles « Haute Anhaive » à Jambes. Elle était née à Bruxelles le 16 octobre 1929. Ses funérailles ont eu lieu à Saint-Servais le 16 juin 2017.
- Le 19 juin 2017, est décédée à Dinant **Élisabeth YUNGERS**, (veuve de Mathias SPIERKEL), institutrice primaire honoraire, directrice faisant fonction de la section préparatoire à l'Athénée royal de Dinant. Elle était née à Neufchâteau le 11 octobre 1924. Ses funérailles ont eu lieu au crematorium de Ciney et l'inhumation au cimetière de Loyers le 23 juin 2017.
- Le 22 juin 2017, est décédée à Huy **Francine ADAM**, (veuve de Marc WILMOTTE), institutrice maternelle honoraire au lycée « René Bouchat » à Gesves. Elle était née à Haillot le 21 novembre 1931. Ses funérailles ont eu lieu dans son village natal le 26 juin 2017.
- Le 10 juillet 2017, est décédé à Namur **Louis LECOMTE**, professeur honoraire d'éducation physique dans l'enseignement primaire à Namur. Il était né à Wépion le 4 avril 1937. Ses funérailles ont eu lieu au crematorium de Ciney le 13 juillet 2017.
- Le 13 juillet 2017, est décédée à Montpellier (France) **Frédérique VERCRUYSSSEN**, (épouse de Frédéric THYRIONET), institutrice maternelle à l'École fondamentale « Michel Warnon- implantation des Bachères » à Tamines. Elle était née à Namur le 11 août 1969. Ses funérailles ont eu lieu à Lustin le 22 juillet 2017.
- Le 17 juillet 2017, est décédé à Uccle **Marc VANDERVENNET**, préfet des études honoraire à l'Athénée royal de Woluwe-Saint-Lambert. Il était né à Berchem-Sainte-Agathe le 18 septembre 1933. Ses funérailles ont eu lieu au crematorium d'Uccle le 25 juillet 2017.
- Le 21 juillet 2017, est décédé à Fosses-la-Ville **Georges DESUENNE**, instituteur honoraire à la section préparatoire de l'Athénée royal de Jemeppe-sur-Sambre. Il était né à Fosses-la-Ville le 24 mars 1942. Ses funérailles ont eu lieu à Sart-Saint-Laurent le 25 juillet 2017.
- Le 28 juillet 2017, est décédé à Woluwe-Saint-Lambert **Daniel CLAES**, professeur honoraire à l'Athénée des Pagodes. Il était né à Bruxelles le 13 novembre 1948. Ses funérailles ont eu lieu au crematorium d'Uccle le 2 août 2017.
- Le 3 août 2017, est décédé à Mont-Godinne **Franz HEBETTE**, directeur honoraire de l'École fondamentale de Courrière. Il était né à Courrière le 9 mai 1930. Ses funérailles ont eu lieu au crematorium de Ciney le 8 août 2017.
- Le 3 août 2017, est décédé à Lobbes **Jean-Marie QUARESME**, préfet des études honoraire à l'Athénée royal de Thuin. Il était né à Charleroi le 26 mai 1933. Ses funérailles ont eu lieu au crematorium de Gilly le 8 août 2017.
- Le 15 août 2017, est décédé à Esneux **Gilbert ÉTIENNE**, préfet des études honoraire à l'Athénée royal d'Herstal. Il était né à Bellaire le 20 février 1917. Ses funérailles ont eu lieu à Tilff le 21 août 2017.
- Le 22 août 2017, est décédé à Montignies-sur-Sambre **Jacques DELPORTE**, instituteur honoraire. Il était né à Charleroi le 4 décembre 1933. Ses funérailles ont eu lieu au crematorium de Gilly le 25 août 2017.
- Nous avons également appris le décès, survenu le 15 août 2016 à Huy, d'**André LECOYER**, secrétaire de direction honoraire à l'École normale de Huy. Il était né à Seilles le 3 août 1938. Le défunt a légué son corps à la science.

Les membres du Conseil d'administration de l'Association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire prennent part au deuil des familles des disparus et présentent aux membres de celles-ci leurs sincères condoléances.

Si vous avez connaissance du décès d'un ancien membre du personnel de l'administration, des services et établissements de l'État en Communauté française et en Communauté germanophone, adressez à **Michel TABURIAUX**, rue Al'Gaille, 3 à 1400 Nivelles – tabumi@skynet.be – 067/21 46 09, les renseignements concernant la personne décédée (nom, prénom, ancienne fonction, âge, date du décès, lieu des funérailles, ...)

BULLETIN D'INSCRIPTION BALADE EN HOLLANDE 23 AU 26 SEPTEMBRE 2017

À renvoyer à Mme HÉRALY, allée du Jacquemart, 2 bte 12 à 1400 Nivelles
ou à télécharger sur www.aprafs.be et à renvoyer à marcelleheraly@hotmail.com.

Nom et prénom :

N° d'affiliation : (voir étiquette sur le bulletin)

Adresse :

Téléphone : GSM :

Courriel :

Nom de la personne à contacter en cas d'urgence :

Téléphone GSM

Je réserve ...

..... chambre(s) double(s) « Economy » à 515 € / personne, soit€

..... chambre(s) double(s) « Comfort » à 525 € / personne, soit€

..... chambre(s) single(s) « Economy » à 515 € / personne, soit€

..... chambre(s) single(s) « Comfort » à 525 € / personne, soit€

Autre(s) occupant(s) de cette(ces) chambre(s)

Supplément pour les non-affiliés (à l'exception des membres de la famille) : 7 €.

Le prix comprend le voyage aller/retour, l'hébergement en demi-pension, les excursions, visites et repas repris au programme, la TVA et la taxe de séjour.

Le prix ne comprend pas les autres repas, les assurances et pourboires.

Je réserve couverts pour le **lunch indonésien** du 25/9 (20 € / couvert, à payer sur place).

Je verse ...

le montant total soit .. € sur le compte BE 72 0001 3376 4616 de l'APRAFS, rue Fief de Rognon 13 à 1400 Nivelles.

J'embarquerai ...

à 7h45 à **Nivelles**, parking de la Tourette, av. de la Tour de Guet, en face du n° 3 (station Octa+), ou 50 m plus bas, le long du boulevard ou sur le parking du Collège S^{te}-Gertrude.

à 8h45 à **Drogenbos**, parking Carrefour, Quick, ... Av. Paul Gilson, 455

à 9h15 à **Bruxelles – Gare du Midi**, sortie rue de France, couloir Sud (Air France).

Tout **désistement** doit être signalé à Mme HÉRALY (0473/ 68 64 06). Après le 8 septembre aucune diminution de prix (remboursement, même partiel, des montants payés) ne peut être garantie, eu égard à nos engagements.

Nous vous conseillons de souscrire une **assurance annulation** (cf. page 3).

Urgences – Nos numéros : Marcelle HÉRALY : +32 473 68 64 06

Yvan BERLAIMONT : +32 496 40 99 40

BUREAU DE L'A.P.R.A.F.S.

<u>Membre fondateur</u>	M. Yvon GÉRARD
<u>Président</u>	M. Roland GAINAGE 02 / 384 10 93 – maggy.mantia@skynet.be
<u>Vice-Président</u>	M. Guy SEVERS 067 / 85 69 38 – guy.severs@gmail.com
<u>Secrétaire</u>	Mme Micheline ROUSSEAU, épouse KINARD 02 / 268 21 17 – michelinekinard@hotmail.com
<u>Secrétaire-adjoint</u>	M. Willy KINARD 02 / 268 21 17 – willy.kinard@skynet.be
<u>Trésorière</u>	Mme Marcelle HÉRALY 067 / 21 32 37 – marcelleheraly@hotmail.com
<u>Trésorier-adjoint</u>	M. Michel TABURIAUX 067 / 21 46 09 – tabumi@skynet.be

Mme HÉRALY est également responsable de l'expédition du « Bulletin des Retraités ».

MISE À JOUR DU FICHER : VOTRE ADRESSE COURRIELLE ?

Afin de nous permettre de compléter notre fichier, merci, si ce n'était déjà fait, de nous faire connaître une adresse courrielle que nous pourrions utiliser pour vous joindre. Merci d'adresser un courriel à guy.severs@gmail.com mentionnant vos nom, prénom, adresse postale, n^{os} de téléphone et dernier emploi.

AFFILIATION – RÉAFFILIATION

Si vous désirez vous (ré)affilier à l'Association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire, il vous suffit de verser le montant de la cotisation annuelle, soit, pour l'année civile 2017 ...

- **7 € minimum** pour les membres effectifs et adhérents,
 - **20 € minimum** pour les membres d'honneur ...
- sur le compte **BE72 0001 3376 4616** de l'A.P.R.A.F.S. à 1400 Nivelles.

Le « Bulletin des Retraités » vous sera adressé trimestriellement et gratuitement à partir de la date de votre paiement.

SIÈGE SOCIAL : rue Fief de Rognon, 13 à 1400 Nivelles

CONSULTEZ NOTRE SITE WEB : www.aprafs.be

Nous utilisons, selon les auteurs des articles, tantôt l'orthographe traditionnelle, tantôt l'orthographe rectifiée (voir à ce sujet l'article paru dans le Bulletin n° 140).

Toute communication ou demande relative à la présente revue peut être adressée à Guy SEVERS, Vice-Président et éditeur responsable : guy.severs@gmail.com.

L'impression du « Bulletin des Retraités » est confiée aux « Ateliers Protégés » de Nivelles.

Traditions et gastronomie: Noël en Drôme

Voyage du 23 au 30 décembre 2017

629€*pp



Vivez les fêtes de Noël entre Drôme et Vaucluse. De Valence à Avignon, découvrez les villes et villages décorés aux couleurs de Noël, dégustez les nombreuses spécialités gastronomiques régionales et profitez de la lumière cristalline d'un Noël provençal.

TÉL. 071 86 66 60

email : info.crl@ihtourisme.be

sur le Rhône, avec vue sur les plus beaux sites d'Avignon et de Villeneuve. Après-midi, visite de la Chartreuse Pontificale à Villeneuve-lez-Avignon, la Chartreuse du Val de Bénédiction, qui doit son origine à la volonté du Pape Innocent VI.

J5 : Saint-Désirat et Privas en Ardèche

À Saint-Désirat en Ardèche, visite de la Distillerie Gauthier et de son Musée de l'Alambic. L'après-midi, route pour Privas, au cœur de l'histoire du « marron glacé ».

J6 : La Drôme Provençale, Nyons et Richerenches

Promenade libre sur le marché de Nyons. Continuation vers Richerenches. En compagnie de Christian Allègre, visite du Domaine de Saint-Alban et ses truffières afin de découvrir le cavage du diamant noir. Dégustation. Soirée grands jeux au château.

J7 : Mours-Saint-Eusèbe et Boucieu-le-Roi en Ardèche

Au pied du Vercors, visite de la charcuterie artisanale Bancel. Après-midi, visite guidée de Boucieu-le-Roi en Ardèche, labellisé « Village de Caractère ». Ensuite, parcours découverte « les Crêches du Monde » dans tout le village jusqu'à la maison Pierre Vigne. Environ 500 crêches y sont exposées.

J8 : Saint-Donat-sur-l'Herbasse / Belgique

Départ pour la Belgique après le petit-déjeuner. Arrivée en soirée.

Programme

J 1 : Belgique / Saint-Donat-sur-l'Herbasse

Départ de Belgique en matinée. Arrivée au Château de Collonges en soirée.

J 2 : Saint-Donat-sur-l'Herbasse / Valence / Romans-sur-Isère

Visite du magnifique *Musée des Beaux-Arts* situé au cœur de Valence, joutant la Cathédrale Saint-Apollinaire. Balade en calèche à la découverte de la cité et de son village de Noël. En soirée, messe de Noël à la Collégiale Saint-Barnard à Romans-sur-Isère.

J 3 : Fête de Noël

En compagnie de l'équipe du Château de Collonges, fêtons la Noël. Au menu : gastronomie, récital musical, thé dansant et surprise !

J4 : Avignon, ancienne Capitale des Papes

Circuit inoubliable à bord du Petit Train d'Avignon, dans la ville historique des Papes. Découverte de ses plus beaux sites : le Palais des Papes, classé au patrimoine mondial de l'Unesco, le Rocher des Doms, ses rues médiévales, commerçantes, ses quartiers pittoresques, sans oublier le fameux Pont d'Avignon. Déjeuner-croisière

Tarif valable à partir de 35 participants*

Ce prix comprend : les voyages aller-retour en car de grand tourisme, l'hébergement en pension complète, les boissons de table (eau et vin), les visites guidées prévues au programme, l'accès wifi dans les espaces communs, l'accompagnement IHT sur place, la taxe de séjour.

Ce prix ne comprend pas : les repas durant les voyages aller-retour, les assurances de voyage, les pourboires, les dépenses personnelles, la garantie de service (6,20 € / dossier).

Supplément chambre individuelle : 50€

Supplément en chambre confort: 58€

FORMULAIRE DE PRE-INSCRIPTION à envoyer à

International Hainaut Tourisme, Place Albert 1er 34 à 6031 Monceau-sur-Sambre

Je soussigné (e) : _____

Domicilié (e) à : _____ n° _____ Code postal: _____

Ville : _____ GSM : _____ / _____ Téléphone: _____ / _____

Adresse e-mail: _____ @ _____

Réserve ___ place (s) en double () single () confort () pour le voyage Noël en Drôme du 23 au 30 décembre 2017.

Nom/prénom personne (s) accompagnant (s) _____

*Tarif valable à partir de 35 participants.

www.ihtourisme.be

INTERNATIONAL HAINAUT TOURISME asbl. Licence A 1976.